

FICHE DE POSTE
Technicien Biologiste

ETABLISSEMENT : Université de Lorraine
SERVICE ou U.F.R. : Faculté de Pharmacie
VILLE : Vandœuvre-lès-Nancy

AFFECTATION MULTI-SITES POUR L'AGENT : NON (l'agent exerce son activité *a minima* sur 2 sites distincts)

IDENTIFICATION DU POSTE

Nature du recrutement : BOE
Corps : TECH
Branche d'Activité Professionnelle (BAP) : BAP A – Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement
Emploi-type de rattachement (REFERENS) : A4A41 – Technicien Biologiste
Catégorie : B
Numéro de poste : 42265R
Encadrement : NON

PRESENTATION GENERALE

Description de la structure d'affectation :

La Faculté de Pharmacie de Nancy, participe à l'enseignement dans le domaine des Sciences Pharmaceutiques et des Technologies en Santé. En 2023-2024, elle a inscrit 1278 étudiants répartis parmi les diplômes qu'elle délivre (Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie, 3 DES, 2 spécialités de Masters, 1 Diplôme d'Etat d'Audioprothésiste, 1 DEUST Technicien – Préparateur en Pharmacie, 10 Diplômes d'Université).

Description du poste :

Le poste est affecté à la Faculté de Pharmacie au service d'enseignement des travaux pratiques (TP) de biologie. A ce titre, l'agent doit :

- Assurer la préparation des TP de biologie (microbiologie, immunologie, toxicologie, biochimie, botanique, mycologie, physiologie et hématologie) en lien avec l'équipe pédagogique ;
- Assurer le suivi nécessaire au maintien en bon état de fonctionnement des appareils des salles de TP et de la Plateforme Transbio ;
- Assurer l'accès des appareils de la Plateforme Transbio aux enseignants-chercheurs de la Faculté de Pharmacie ;
- Contribuer aux enseignements dispensés lors des séances de TP ;

Contribuer à l'entretien des salles de TP, des préparatoires et de la laverie

DETAIL DES MISSIONS ET ACTIVITES

Activités principales (déclinées par missions/ thèmes) :

Mission 1 : Assurer la préparation des TP de biologie (microbiologie, immunologie, toxicologie, biochimie, botanique, mycologie, physiologie et hématologie) en lien avec l'équipe pédagogique

A ce titre l'agent doit (activités) :

- préparer des solutions, des milieux de cultures liquides/gélosés, des échantillons végétaux ou sanguins
- préparer les salles de TP en mettant en place les petits équipements nécessaires aux déroulements de certains enseignements (micropipettes, vortex, plaques-chauffantes, ...)
- gérer les stocks de consommables (envoi et réception commandes) en lien avec les enseignants responsables des salles de TP
- gérer l'élimination des déchets biologiques et chimiques (autoclave, DASRI)

Mission 2 : Assurer le suivi nécessaire au maintien en bon état de fonctionnement des appareils des salles de TP et de la Plateforme Transbio

A ce titre l'agent doit (activités) :

- participer à l'entretien et au suivi de certains appareils nécessitant une maintenance annuelle (PSM, centrifugeuses, balances, ...) en lien avec les enseignants et le Service Financier de la Faculté
- signaler tout appareil qui serait défectueux et assister les enseignants responsables dans la sollicitation de prestataires pour leur remise en état (sollicitation de devis de réparation, ...)

Mission 3 : Assurer l'accès des appareils de la Plateforme Transbio aux enseignants-chercheurs de la Faculté de Pharmacie

A ce titre l'agent doit (activités) :

- savoir manipuler les différents appareils présents sur la Plateforme Transbio
- réaliser des analyses sur les appareils de la Plateforme Transbio à la demande d'enseignants-chercheurs de la Faculté de Pharmacie sollicitant les services de la plateforme (prestations internes)

Mission 4 : Contribuer aux enseignements dispensés lors des séances de TP

A ce titre l'agent doit (activités) :

- participer, à la demande des enseignants, à certaines séances de TP auprès des étudiants *via* la présentation/l'explication de manipulations spécifiques telles que la réalisation d'une électrophorèse en gel d'agarose, l'utilisation d'un thermocycleur en temps réel ou un lecteur de puce à ADN

Mission 5 : Contribuer à l'entretien des salles de TP, des préparatoires et de la laverie

A ce titre l'agent doit (activités) :

- entretenir les espaces de travail des différentes salles (paillasse, sorbonnes, PSM, etc).

Activités associées :

- Participation à toute tâche autre à la demande de la direction et en fonction de la nécessité de service

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Connaissances

- Connaissances en biologie appliquées à la santé
- Maîtrise des techniques usuelles de préparation (calculs mathématique, pesées, ...) ainsi que des appareils associés
- Connaissance des risques chimiques et biologiques liés aux produits et techniques utilisés et savoir appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en situation de travail
- Connaissance de l'environnement logiciel des différents appareils

Compétences opérationnelles

- Utiliser les bonnes pratiques de laboratoire
- Mise en œuvre des techniques de biologie
- Savoir rédiger et suivre des protocoles et modes d'emploi d'appareils
- Savoir rendre compte
- Savoir former aux règles de bonne utilisation des appareils

Compétences relationnelles

- Rigueur et fiabilité
- Sens organisationnel
- Avoir le sens des relations afin de travailler en équipe avec les équipes de la Faculté et les enseignants-chercheurs
- savoir travailler en autonomie
- faire preuve de capacités d'adaptation
- polyvalence au sein de la structure

TENDANCE D'EVOLUTION DU METIER

Il s'agit d'identifier les facteurs clés d'évolution des métiers puis de renseigner l'impact qualitatif sur le métier car il se déduit des facteurs clés retenus.

Contraintes cognitives

Les missions nécessitent une concentration et une attention prolongées ainsi qu'une certaine prise d'initiatives, notamment dans la gestion des commandes.

Travail en autonomie et en équipe avec une bonne aptitude à la communication directe et fréquente avec un public varié (étudiants, enseignants-chercheurs, collègue ITRF).

Conditions de travail

Le planning annuel suppose des périodes de fortes activités.

L'utilisation du PSM est marqué par une certaine intensité sonore.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984